

COMMUNE d'AIRE SUR LA LYS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MERCREDI 15 DECEMBRE 2020

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE SUR LA LYS
EN DATE DU 15 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le **MARDI 15 DECEMBRE 2020** à 18H00, le conseil municipal d'Aire-sur-la Lys s'est réuni à huis clos en la salle de l'Amitié sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire, par suite de la convocation en date du 9 décembre 2020.

ETAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, BAUDEQUIN Odile, WOZNY Florence, MM. BOULET Michel, HERMANT Alexandre, OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David - Maires-Adjoints, Mmes ALLAN Patricia, ALLOUCHERIE Françoise, DECRIEM Marie-Christine, BLONDEL Suzette, BOULIER Amélie, SUBTIL Vanessa, DEGRACE Marie-Josée, MM. LERMYTTE François, AZELART Laurent, BOULET Guillaume, COMBE Jacques, FACON Jean Noël, HOUSSIN Romuald, CATTEZ François, MM. DUBUISSON Frédéric, RYS Didier, Mmes CROWYN Véronique.

MEMBRES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme VANDENBERGUE Séverine a donné procuration à M. DISSAUX Jean-Claude,
M. HERNOUT Serge a donné procuration à Mme CATTY Christine,
Mme ROUX Nathalie a donné procuration à Mme WOZNY Florence,
Mme CHRETIEN Stéphanie a donné procuration à M. DUBUISSON Frédéric.

Secrétaire de séance : M. Gérard OBOEUF

Fin de la séance : 19h00

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

**OBJET : AUTORISATION DE MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT
AVANT LE VOTE DU BP 2021.**

2020-12-N° 4

VU l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT qu'en section d'investissement, l'exécutif peut, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars et sur autorisation de l'Assemblée délibérante, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ;

CONSIDERANT que cette autorisation précise le montant et l'affectation des crédits ;

VU l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 10 décembre 2020 ;

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapport de M. MICHEL BOULET, Maire-adjoint,

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE DE :

ARTICLE 1er - VALIDER le tableau ci-dessous ;

ARTICLE 2 - AUTORISER l'affectation des crédits sur le BP 2021 ;

Opération	BP 2020	25%	Crédits ouverts par anticipation au 01/01/2021
1001 - Travaux neufs de voirie	698 296,98 €	174 574,25 €	174 574,25 €
1002 - Environnement	153 979,20 €	38 494,80 €	38 494,80 €
1003 - Affaires scolaires	308 273,97 €	77 068,49 €	77 068,49 €
1004 - Lutttes inondations	- €	- €	- €
1005 - Monuments historiques	4 623 223,37 €	1 155 805,84 €	1 155 805,84 €
1006 - Affaires culturelles	45 250,00 €	11 312,50 €	11 312,50 €
1007 - Effacement réseaux	- €	- €	- €
1008 - Mobilité urbaine	124 078,93 €	31 019,73 €	31 019,73 €
1010 - Tourisme	157 525,18 €	39 381,30 €	39 381,30 €
1011 - Affaires diverses	42 832,40 €	10 708,10 €	10 708,10 €
1012 - Services techniques	512 326,58 €	128 081,65 €	128 081,65 €
1013 - Divers batiments	1 093 998,43 €	273 499,61 €	273 499,61 €
1014 - Service des sports	510 076,18 €	127 519,05 €	127 519,05 €
1015 - Défense incendie	46 153,48 €	11 538,37 €	11 538,37 €
1016 - Services administratifs	117 339,84 €	29 334,96 €	29 334,96 €
1019 - Salle Foch	1 750,00 €	437,50 €	437,50 €
1021 - Police Municipale	29 740,00 €	7 435,00 €	7 435,00 €
1028 - Salle du Manège	21 000,00 €	5 250,00 €	5 250,00 €
45 - Opération sous mandat	134 244,54 €	33 561,14 €	33 561,14 €
Total	8 620 089,08 €	2 155 022,27 €	2 155 022,27 €

Pour extrait conforme,
 Le Maire,
 Jean-Claude DISSAUX